

Programme de la Formation

OPC (Ordonnancement – Pilotage – Coordination)

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le rôle du pilote de chantier est primordial dans l'acte de construire. Chef d'orchestre, il doit coordonner les intervenants, tout en respectant les documents contractuels, pour aboutir à la livraison dans le délai imparti. Il doit avoir les compétences techniques, administratives et doit savoir manager les entreprises en concertation avec la maîtrise d'œuvre. Un chantier mal piloté peut avoir des conséquences financières importantes pour le maître d'ouvrage, les entreprises, la qualité du travail peut s'en ressentir.

Cette formation, ciblée planification de chantier, complète celle de la gestion des chantiers, plus générale. Elle concerne ceux qui veulent apprendre à bâtir un planning et comporte des exercices pratiques d'établissement de plannings afin de vous donner les outils pour mener à bien vos futures opérations.

Attention la formation OPC ne traite pas de la direction des travaux exercée par les architectes ou maîtres d'œuvres sur leurs chantiers, elle ne traite que du pilotage.

Le formateur Philippe CLECH, directeur Technique RENIER et ADENT ARCHITECTES, responsable des services administratif et travaux ; et enseignant vacataire HMONP à l'ENSAB, s'appuie sur de nombreux cas pratiques et exercices.

Approfondir cette thématique avec les formations :

- [GESTION ET CONDUITE DE CHANTIER](#)
- [La Gestion Comptable Et Financière Du Chantier](#)
- [CONDUITE DE RÉUNION ET GESTION DES CONFLITS : Agence, Chantier Et Autres Réunions Maitrise D'oeuvre](#)

PUBLIC CIBLE

Architectes, Collaborateurs d'architectes (Chefs de projets, Chargés de projets études et/ou travaux, responsables travaux) ; Ingénieurs et techniciens en bureau d'études maîtrise d'œuvre chargés du suivi des travaux ; Economistes de la construction, Conducteurs de travaux TCE.

PRÉREQUIS

- Connaissance technique générale du déroulé d'une opération de construction
- Connaissance technique générale tous corps d'état

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant le début de la formation, les prérequis pour participer à l'action seront vérifiés à partir des renseignements demandés sur la fiche d'inscription. Il peut également vous être demandé de compléter un questionnaire de positionnement, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction de vos attentes.

Au début de la session, un « tour de table » initial permettra d'évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et d'identifier les besoins sur la thématique de formation. Puis, des évaluations intermédiaires, sous formes d'exercices et QCM, sont régulièrement organisées afin de mesurer la progression des acquisitions.

Enfin, à l'issue de la session, un questionnaire d'évaluation vous sera transmis par mail. Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir car sa réponse conditionne l'envoi des attestations de formation.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module OPC (Ordonnancement – Pilotage – Coordination)

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages :

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Approfondir les différentes étapes permettant l'élaboration d'un planning détaillé d'exécution
- Acquérir une méthode de travail et des outils destinés à optimiser son temps tout en garantissant la bonne exécution des missions confiées
- Approfondir les contraintes administratives, réglementaires, contractuelles et légales

FORMATEUR(S)

CLECH Philippe - Directeur agence Ekum Architectes

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Le support de cours et les différents documents pédagogiques seront transmis via un lien à télécharger à l'issue de la formation.

PROGRAMME

1. Les différents éléments de la mission OPC

- Bref rappel des exemples de contrats, comment et jusqu'où les appliquer,
- Que fait l'OPC, que fait le Maître d'œuvre, quelles sont les responsabilités
- Quels sont les honoraires liés générés par cette mission

2. Développement des éléments de mission suivi de chantier maîtrise OPC à partir de cas concrets

- Rappel de la position de l'OPC dans les réunions de chantier (démarrage et hebdomadaires),
- Rappel des Informations à inscrire dans les comptes rendus OPC,
- Méthodes pour la préparation du phasage de travaux et l'organisation des installations de chantier
- Méthode pour analyse d'un dossier et relevé des points relatifs au pilotage de chantier,
- Méthode pour montage d'un planning.

3. Exercices pratiques

- Etablir le calendrier phase concours ou DCE,
- Etablir le calendrier détaillé d'exécution des travaux à partir de fiches d'intervention fournies par des entreprises,
- Rédaction d'un compte rendu, d'un courrier de relance, d'un constat de retard.

4. Initiation PROJECT

- Définition du temps de travail et des ressources, Saisie des tâches, lier des tâches,
- Mise en page du planning,
- Suivi de l'avancement sur planning.

5. Initiation ARCHIPAD

- Démonstrations de l'utilisation d'une tablette pour les comptes-rendus de visites et pour les OPR, Prises de photos, commentaires et repérages sur plans,
- Gestions des points de rapports levés par les entreprises.